

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE NEW-YORK.

Livrée presque exclusivement au commerce, la métropole américaine n'a pas offert à l'établissement des Canadiens autant d'avantages que les centres manufacturiers. Aussi leur nombre est-il comparativement plus restreint que dans ces dernières villes.

La religion, tout en faisant le bonheur des individus, assure aussi la stabilité des sociétés. Aussi les Canadiens de New-York, avant d'avoir une église à eux, se connaissaient à peine entre eux. On les disait nombreux, mais sans pouvoir en fixer le nombre, d'autant plus qu'ils ne formaient de centre nulle part, mais se trouvaient disséminés dans toutes les parties de la vaste métropole. Mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Nos compatriotes s'affirment comme nationalité parmi toutes les autres. Se rencontrant à l'église, ils se connaissent les uns les autres ; ayant des prêtres, des écoles pour leur conserver la langue de la patrie, ils contribuent en commun aux mêmes œuvres, et forment un noyau aux aspirations communes, pour les nobles souvenirs des us et coutumes des bords du St. Laurent, et la conservation de leur autonomie au milieu de ces mosaïques de nationalités que présentent les grandes villes de l'Union Américaine.

Il n'y a pas encore six ans que les Canadiens ont là leur église particulière. C'est M. l'abbé de la Croix, prêtre français, mais qui avait résidé plusieurs années en Canada, notamment à St-Hyacinthe, qui en fut le fondateur. Elle est située dans la 76e rue, tout près de la 3e Avenue, et à quelques pas du Central Park. M. Tétreau, jeune prêtre Canadien du district des Trois-Rivières, en est aujourd'hui le pasteur.

Il n'y a encore que quelques mois qu'on a fait venir des Sœurs de la Congrégation de Montréal, pour y tenir des écoles dont les débuts font augurer les plus consolants succès.

L'église, qui avec la résidence du curé, ne constitue qu'un seul édifice, n'est pas vaste, mais elle est entièrement terminée,